Avis public aux personnes et organismes désirant s'exprimer sur le projet de règlement no 2022-539 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale ''PIIA''

Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une séance tenue le 2 mai 2022, le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley a adopté, par résolution, le projet de règlement intitulé « Règlement n°2022-539 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale ''PIIA''.

Description de la zone concernée :

- l'ensemble du territoire est touché par l'une ou l'autre des modifications.

Ce règlement aura pour objet d'autoriser divers travaux dans des pentes de 15-30% suivant différents critères.

Avis est par la présente donné de la tenue d'une consultation publique qui aura lieu **mardi le 31 mai à 19h00** à la salle communautaire de Sainte-Catherine-de-Hatley (85 de la Grand-Rue).

Cette consultation permettra d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation à la Mairie, sis au 35 chemin de North Hatley, Sainte-Catherine-de-Hatley. Ce projet comprend des dispositions devant faire l'objet d'une approbation référendaire.

DONNÉ À LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CATHERINE-DE-HATLEY, CE 3 MAI 2022.

Me Josiane Hudon
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Conformément à l'article 431 du Code municipal, je soussignée, résidente à Sherbrooke, secrétaire-trésorière de la municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley, certifie sous mon serment d'office que j'ai donné avis public, ci-haut mentionné pour des fins municipales, en l'affichant aux endroits déterminés par le conseil municipal, en date du 3 mai 2022.

EN FOI DE QUOI, je donne certificat en ce 3e jour du mois de mai de l'an deux mil vingt-deux.

Me Josiane Hudon
Directrice générale et secrétaire-trésorière